Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 057-255704900-20241216-202449-DE

2024/49

REPUBLIQUE FRANÇAISE

sydème
Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024

A la suite d'une convocation du mardi 10 décembre 2024, les membres du Comité syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 16 décembre 2024 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

✓ Etaient présents : **30**
Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Alexandre CASSARO, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Grégoire LEININGER, Hubert BOURING, Can DURKUT, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Marc FRIEDRICH, Roselyne DA SOLLER, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Salvatore FIORETTO, Pierre THIL.

- Dont représenté par son suppléant :

Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Madame Eliane JACQUES, Madame Sabrina HASSINGER est représentée par Gaetano CIGNA, Bernard COLBUS est représenté par Christiane MULLER, Ginette MAGRAS est représentée par André ISLER.

✓ Excusés ayant donné procuration : **6**
Messieurs Dominique LIMBACH a donné procuration à Roland ROTH, Marc SENE a donné procuration à Jean-Jacques WURSTEISEN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Emmanuel THIRY a donné procuration à Luc BALLASSE, Serge STEBLER a donné procuration à Jean-Claude HUBERT, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO.

✓ Excusés : **15**
Madame, Messieurs, Mireille CINQUALBRE, Jean-Claude HEHN, Jean-Luc LUTZ, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Pascal LAUER, Jean MEKETYN, Gabriel WALKOWIAK, Roland GLODEN, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard PETRY, Simone RAMSAIER, Cathia HEIM.

✓ Absents : **4**
Madame, messieurs, Chantal PLATTE, Guy BORN, Emmanuel SCHULLER, David SUCK.

08. MARCHES PUBLICS

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 057-255704900-20241216-202449-DE

2024/49

OBJET : MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE POUR LES INSTALLATIONS ET SITES DU SYDEME

Au 1er janvier 2022, le Sydeme a conclu un marché alloti de fournitures et acheminement d'électricité pour les installations et sites du Sydeme. Ce marché arrive à échéance le 31 décembre 2024.

Au vu du montant estimé des prestations qui est supérieur aux seuils européens, il convenait de relancer un appel d'offres ouvert selon une procédure formalisée de façon à pouvoir attribuer le marché avec effet au 1er janvier 2025.

Au regard de la nécessité d'assurer la continuité de la fourniture à l'échéance du marché, un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 04 novembre 2024 en procédure formalisée d'appel d'offres ouvert, avec l'assistance du cabinet SOCOTEC, assurant la mission d'accompagnement.

Ce marché a pour objet la fourniture et l'acheminement d'électricité, et est constitué de 5 lots.

La date de réception des offres était fixée au 10 décembre 2024 à 12h00.
La Commission d'Appel d'Offres (CAO) compétente pour l'attribution des marchés, s'est réunie le 10 décembre 2024 à 16h pour analyser les offres.

A ce titre, la CAO a attribué les lots du marché dans les conditions financières ci-dessous :

- Lot n°01 : Installations situées à Morsbach et Behren-lès-Forbach, attribué à EDF pour un montant prévisionnel de 1 209 790,39€ HT pour 3 ans.
- Lot n°02 : Installations situées à Sarreguemines, attribué à EDF pour un montant prévisionnel de 206 349,32€ HT pour 3 ans.
- Lot n°03 : Centre de transit de Sainte-Fontaine à Saint-Avold, attribué à ENERGIS pour un montant prévisionnel de 242 061,45€ pour 3 ans.
- Lot n°04 : Centre de tri Multiflux de Faulquemont, attribué à ENERGEM pour un montant prévisionnel de 154 966,98€ HT pour 3 ans.
- Lot n°05 : Centre de transfert de Creutzwald, lot infructueux. Une consultation sera relancée sous la forme d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence, conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

Après avoir entendu l'exposé du Président, le Comité syndical

Délibère par :

36 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- De prendre acte de la décision de la CAO,
- D'autoriser le Président à signer les documents du marché,
- D'inscrire les crédits correspondants au budget.

Fait à MORSBACH, le 16 décembre 2024

Roland ROTH,
Président

Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est
sydème

2024/49

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 057-255704900-20241216-202449-DE

Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 23 DEC. 2024